



Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Par la présente lettre je vous informe que les cotisations pour l'exercice 2025/2026 s'élèvent à **22 Euros** pour les adhérents et **12 Euros** pour les conjoints et enfants des agents des finances.

Tarif unique de **25 Euros** pour les adhérents extérieurs

L'adhésion peut s'effectuer sur le site en ligne de l'atscaf fédérale :

**<https://adherent.atscaf.fr/index.php>,**

**à compter du 01/09/2025**

***l'identifiant est votre n° d'adhérent mentionné sur votre carte d'adhérent.***

**Les personnes adhérent en ligne doivent également retourner le bulletin d'adhésion dûment complété et signé à l'adresse mentionnée sur le formulaire, ou par messagerie : [atscaf-68@sfr.fr](mailto:atscaf-68@sfr.fr)**

Les documents sont également en ligne sur le site de l'Atscaf dont l'adresse est la suivante : ([http://www.atscaf.fr/vitrine/telechargements.php?code\\_section=6800](http://www.atscaf.fr/vitrine/telechargements.php?code_section=6800) )

**Vous voudrez bien renouveler votre adhésion pour le 20 Septembre 2025 date de rigueur, en complétant le bulletin d'adhésion**

En effet, je vous rappelle que :

les inscriptions (centre de séjours et voyages) ne peuvent être assurées que pour les adhérents à jour de leur cotisation.

**Le groupe Generali assure le risque Individuelle Accident à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 dans les mêmes conditions que celles offertes par la Mutuelle des sportifs auparavant.**

**Les dispositions générales de ce nouveau contrat ainsi que l'imprimé de déclaration d'accident sont mis en ligne sur le site [atscaf.fr](http://atscaf.fr) dans l'onglet « **votre couverture assurantielle** » situé en bas d'écran.**

Quant au contrat Responsabilité Civile souscrit par l'intermédiaire de MDS Conseil (société de courtage qui poursuit son activité), demeure pleinement en vigueur.

L'abonnement à la revue « Arts, Sports, Voyages » est automatiquement suspendu en cas de non renouvellement ou de renouvellement tardif au-delà du service normal de 4 numéros.

Afin que les revues et circulaires vous parviennent régulièrement, je vous rappelle que tout changement d'adresse ou d'état civil devra m'être signalé.

En vous remerciant pour votre coopération, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Le Trésorier  
Philippe GRANDJEAN